

# Document d'informations clés

## Objet

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## GFC GESTION DE FORTUNE

Zenith AM

### Part C Capitalisation EUR (FR0010762955)

www.zenith-am.com

Appeler le 01.80.98.00.50 pour de plus amples informations.

L'AMF est chargée du contrôle de Zenith AM en ce qui concerne ce document d'information clés.

Zenith AM est agréée en France et réglementée par l'AMF (numéro d'agrément GP-11000028).

**Exactes et à jour au : 29 septembre 2023**

## En quoi consiste ce produit ?

### Type

OPCVM

### Durée de vie du PRIIP

Ce produit n'a pas de date d'échéance. La société de gestion a le droit de mettre fin au produit. Dans une telle situation, le montant que vous recevriez pourrait être inférieur au montant que vous avez investi.

### Objectifs

**Objectif d'investissement** Dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, l'objectif du fonds est de rechercher, à travers une politique active d'allocations d'actifs et de sélection d'OPCVM, FIA et fonds d'investissement, une performance nette de frais de gestion, à moyen terme (durée de placement recommandée supérieure à 3 ans), supérieure à celle mesurée par l'indicateur composite suivant : 60% Bloomberg Global Aggregate Bond Total Return Unhedged en euro (LEGATREU), 40% MSCI World net returns en euro (MSDEWIN).

**Politiques d'investissement** Le FCP est investi jusqu'à 100% de son actif net (ou jusqu'à 110% de l'actif net en cas de recours à l'emprunt d'espèces) en OPCVM et Fonds d'investissement à vocation générale français, ou en OPCVM européens, et jusqu'à 30% de son actif en FIA et fonds d'investissement respectant les quatre critères définis par le Code monétaire et financier. Ces OPCVM, FIA et fonds d'investissement seront sélectionnés selon des critères quantitatifs (encours, performances...) et qualitatifs (spécificité des gérants, processus décisionnel d'investissement...) et seront toutes classifications. Le degré d'exposition au risque actions est compris entre 0% et 65%. Les OPCVM, FIA et fonds d'investissement investis en actions sont investis dans des sociétés de toutes tailles de capitalisation, de tous secteurs, et de style de gestion indifférent. Le FCP se réserve la possibilité d'être exposé aux petites capitalisations boursières dans la limite de 20%. L'exposition aux marchés de taux (obligataires et monétaires) sera comprise entre 35% et 100%. Les OPCVM, FIA et fonds d'investissement obligataires sont investis en titres émis par des

états, ou en titres d'émetteurs du secteur privé. Le FCP peut être exposé, dans la limite de 35% de son actif aux titres high yield à caractère spéculatif. Le FCP sera exposé entre 30% et 100% de son actif sur les marchés européens, et entre 0% et 70% de son actif sur les marchés internationaux. Le FCP se réserve la possibilité d'être exposé aux marchés émergents dans la limite de 30%. Le FCP peut être exposé au risque de change dans la limite de 100% de son actif. Des instruments financiers à terme listés ou conclus de gré à gré peuvent être utilisés de manière discrétionnaire à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques actions et de taux, et à titre de couverture du risque de change, sans rechercher de surexposition. Recommandation : ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 3 ans.

**Rachat et négociation** Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour de bourse ouvré à Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France, avant 14 heures, et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour suivant. La valeur liquidative est calculée et publiée en J+2 (J étant la date de valeur liquidative).

**Politique de distribution** La part réinvestit les sommes distribuables.

### Investisseurs de détail visés

Ce produit est destiné aux investisseurs qui prévoient de rester investis pendant au moins 3 ans et qui sont prêts à assumer un niveau de risque moyen de perte de leur capital initial afin d'obtenir un rendement potentiel plus élevé. Il est conçu pour faire partie d'un portefeuille d'investissements.

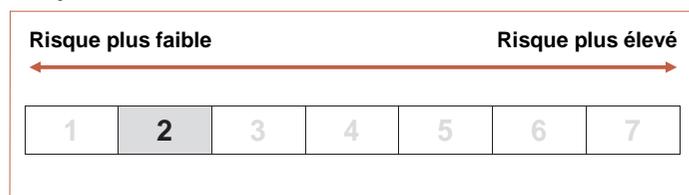
### Informations pratiques

**Dépositaire** Crédit Industriel et Commercial (CIC)

**Autres informations** Les demandes d'information, les documents relatifs au Fonds et sa valeur liquidative peuvent être obtenus en s'adressant directement à la société de gestion ou sur le site Internet de cette dernière : Zenith AM, 13 rue Alphonse de Neuville, 75017 Paris site : www.zenith-am.com. Les demandes de souscription et de rachat relatives au Fonds sont centralisées auprès de son dépositaire : Crédit Industriel et Commercial (CIC) - 6 Avenue de Provence - 75452 PARIS Cedex 09

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Risques



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 années.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes par suite de mouvements de marché ou en cas d'impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité de Zenith AM à vous payer en soit affectée. **Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie ; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.**

En plus des risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent affecter la performance tels que :

- le risque lié aux petites capitalisations : ces actions peuvent notamment présenter un risque de liquidité du fait de l'étroitesse éventuelle de leur marché ;
- le risque de contrepartie : risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement ;
- le risque lié à l'exposition aux marchés émergents : les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés des pays émergents et des pays en développement peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales ; ou
- le risque de liquidité : risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs.

Veuillez consulter le prospectus disponible sur [www.zenith-am.com](http://www.zenith-am.com).

### Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.**

**Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.**

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée		3 ans	
Exemple d'investissement		10.000 EUR	
Scénarios		si vous sortez après 1 année	si vous sortez après 3 années (période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	6 819 EUR -31,8%	7 362 EUR -9,7%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	9 092 EUR -9,1%	8 922 EUR -3,7%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	10 213 EUR 2,1%	10 215 EUR 0,7 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	11 543 EUR 15,4%	12 064 EUR 6,5%

**Défavorable** : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2017 et 2020.

**Intermédiaire** : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2016 et 2019.

**Favorable** : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2012 et 2015.

### Que se passe-t-il si Zenith AM n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

### Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Q qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Pour les autres périodes de détention, nous avons supposé que le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- Q 10.000 EUR sont investis.

Exemple d'investissement 10.000 EUR	si vous sortez après 1 année	si vous sortez après 3 années (période de détention recommandée)
Coûts totaux	371 EUR	1 181 EUR
Incidence des coûts annuels*	3,7%	3,7%

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,5% avant déduction des coûts et de 0,7% après cette déduction.

## Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 année
<b>Coûts d'entrée</b>	<b>0,00 %</b> C'est le plus que vous serez facturé. La société de gestion ne facture pas de frais d'entrée. Cependant, la personne qui vous vend le produit peut vous facturer et il vous informera du montant effectif.	<b>0 EUR</b>
<b>Coûts de sortie</b>	<b>0,00 %</b> C'est le plus que vous serez facturé. La société de gestion ne facture pas de frais de sortie. Cependant, la personne qui vous vend le produit peut vous facturer et il vous informera du montant effectif.	<b>0 EUR</b>
Coûts récurrents prélevés chaque année		
<b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b>	<b>3,71 %</b> de la valeur de votre investissement par an. C'est une estimation basée sur les coûts réels de la dernière année.	<b>371 EUR</b>
<b>Coûts de transaction</b>	<b>0,00 %</b> de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	<b>0 EUR</b>
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
<b>Commissions liées aux résultats</b>	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	<b>0 EUR</b>

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### Période de détention recommandée : 3 années

Le fonds a une durée de placement recommandée supérieure à 3 ans. Vous pouvez demander le rachat de votre investissement sans frais de rachat à tout moment pendant la période susmentionnée ou conserver l'investissement plus longtemps. Pour les conditions de rachat, veuillez consulter le Prospectus.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Toute réclamation relative au FCP peut être adressée par courrier à Zenith AM (13, rue Alphonse de Neuville 75017 PARIS) ou par courriel à l'adresse électronique suivante : [info@zenith-am.com](mailto:info@zenith-am.com)) ou au distributeur. La société de gestion peut être contactée par téléphone au 01.80.98.00.50.

<https://www.zenith-am.com/traitement-des-reclamations-client/>

La responsabilité de Zenith AM ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

## Autres informations pertinentes

Pour de plus amples informations sur le produit, sont tenus à disposition de l'investisseur le prospectus et le reporting sur le site internet de la société de gestion : <https://www.zenith-am.com/produits-services/opcvm/>. Des informations sur la performance de la part du FCP au cours des 10 dernières années (ou des années civiles complètes depuis le lancement de la part du FCP, si celle-ci a été lancée depuis moins de 10 ans) sont également disponibles sur le site internet de la société de gestion.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet : [www.zenith-am.com](http://www.zenith-am.com). Cette politique décrit notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés et les organes responsables de leur attribution.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal habituel. Nous attirons votre attention sur le fait que la législation fiscale de l'État membre d'origine du FCP peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.